



**COMPTE RENDU DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 49
DU 23 Mars 2018**

Présents :

BENGUELLA Sylvie ; BONVALOT Pascal ; BOUVARD Martial ; COURGEY Claude ; CULOT François-Xavier ; DUCROUX Séverine ; GAUDINET Alain ; JACOULET Bernard ; JUPILLE Gérard ; MENETRIER Nathalie ; MILLET Catherine ; SALVI Thierry

Absents excusés :

**ARTAUX Laurence avec procuration à BOUVARD Martial
BELFORT Dominique avec procuration à BONVALOT Pascal
MUSIAUX Marie-Pierre**

Secrétaire de séance : DUCROUX Séverine

La séance est ouverte à 20h40 mn

Le Maire avant d'ouvrir la séance demande aux conseillers d'observer une minute de silence à la mémoire de Gérard Jupille, Conseiller Municipal et responsable des garants des bois décédé ce 08 mars 2018.

Le compte rendu de la réunion du 23 février 2018 a été approuvé à l'unanimité

Certificats d'Economie d'Energie

Le Maire informe le conseil municipal que le projet de changer les fenêtres de la mairie a été retenu par le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Doubs Central. De ce fait, une somme d'un montant de 21 312,26€ hors taxe est attribuée pour cette opération dont le coût prévisionnel était de 26 522,35€ hors taxe.

Il demande au Conseil Municipal la permission de déposer un dossier de demande de financement CEE-TEPCV pour le projet cité en objet.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le maire à déposer ce dossier.

Convention de mise à disposition, par la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes, de madame Maillard, madame Chatelain et de monsieur Moura pour assurer les fonctions de secrétaire de mairie.

Le Maire rappelle aux conseillers que le personnel cité en objet était déjà mis à disposition par l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Rougemont.

Suite au lissage des quatre taxes et afin d'assurer la continuité de ce service proposé par la CC2VV. Il est demandé aux communes du secteur de Rougemont une participation financière progressive sur les trois prochaines années.

Le Maire demande au conseil municipal la permission de signer cette convention.

Le Conseil Municipal en autorise à l'unanimité la signature.

Bâtiment de l'ancienne Gendarmerie

Le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier reçu du Conseil Départemental au sujet du bâtiment de l'ancienne Gendarmerie. Ce document informe que, à l'avenir, cette bâtisse, ne sera plus utilisée pour l'exercice des missions de gendarmerie.

Dans l'hypothèse que ce bâtiment représente un intérêt pour notre commune, les services du département nous proposent de l'acquérir et nous demandent de nous prononcer à ce sujet.

Le Maire fait la proposition au conseil municipal de ne pas acheter l'ancienne gendarmerie.

((Il précise aussi que cette demande sera faite à Habitat 25 et rappelle que cet organisme devait réaliser un projet de maisons collectives à la place de l'immeuble HLM situé Rue Jalat Thaler qui a été détruit. L'achat de l'ancienne gendarmerie par ce service pourrait compenser la non-réalisation du projet précité.

Le conseil municipal soutient à l'unanimité cette proposition.

Aménagement d'un parc pour enfants et d'un terrain multisports.

La 2^{ème} Adjointe, Séverine Ducroux, et le 3^{ème} Adjoint, Bernard Jacoulet, présentent aux conseillers les deux projets cités en objets.

L'aire de jeux pour les enfants se réalisera dans le parc dit « Le Breuil », situé le long de l'Avenue de la Gare. Il sera composé de plusieurs agrès avec un parterre composé de dalles répondant aux normes de sécurité et entouré d'une barrière.

Le terrain multisports se réalisera dans le parc de la maison des Rubribambins, situé le long de la Route de Tressandans. Ce terrain donnera la possibilité de pratiquer le foot, le basket et le volley-ball.

Le coût financier de ces deux projets est de 100 000 euros hors taxe, soit 44 000 euros pour le parc des enfants et de 66 000 euros pour le terrain multisports. Afin d'obtenir des aides financières auprès de différentes collectivités, la deuxième Adjointe demande la permission, au conseil municipal, de déposer des dossiers de demande de subventions.

Cette demande est acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal

Embauche de monsieur Morel Dominique.

Le maire informe que le Manoir serait intéressé pour louer les locaux de l'ancienne perception et y installer son atelier d'art plastique. Néanmoins, quelques travaux de rénovation et d'accessibilité s'imposent. Il rappelle que monsieur Morel a déjà réalisé des travaux dans des bâtiments communaux tels que le logement au-dessus de la salle communale de Monferney Chazelot, une classe à l'école primaire et les deux salles d'art plastique à la maison des Rubribambins.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve l'embauche de monsieur Morel Dominique.

Divers

- La Maire Délégué de Montferney, Catherine Millet signale un problème d'évacuation d'eaux usées sur la commune associée de Monferney. Les employés communaux inspecteront le réseau et feront venir, en cas de besoin, l'entreprise Franche-Comté Assainissement pour nettoyer le collecteur d'eaux usées.
- Le 1^{er} Adjoint, Martial Bouvard, informe le Conseil Municipal qu'une classe de la maternelle sera fermée à la rentrée prochaine et que le Conseil Régional ne peut pas changer les horaires de ses bus de transport pour revenir à la semaine de 4 jours.

Prochaine réunion
Vendredi 06 Avril 2018 à 20h30